

# Compensation – Milieu humide Armand - Chaput

283

DA4

Projet d'évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal par Hydro-Québec TransÉnergie

6211-09-005

## Pertes

- Marais aménagé Armand-Chaput
- Marécage

Superficie  
(ha)

0,5

2,2

Total

2,7

## Gains

- Boisés protégés (avant : 5,8 ha)
- Aménagements fauniques et floristiques\*
- Renaturalisation\*

6,6

11,7

1,75

Total

20,1

\*Les superficies des emprises aménagées (24,5 ha) seront versées au Répertoire des aires protégées pour 25 ans